

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire
LUNDI LE 21 AOÛT 2023 À 19 H 00
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, greffier, de la susdite municipalité, qu'une séance ordinaire se tiendra le LUNDI 21 AOÛT 2023 à compter de 19h00 à l'endroit désigné, soit au 15, rue Forget à Baie-Saint-Paul (salle du Conseil).

Les sujets traités seront alors les suivants, à savoir :

A- OUVERTURE DE LA SÉANCE

B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C- LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES

D- RÈGLEMENT

- 1- Adoption finale du règlement numéro R852-2023 ayant pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro R630-2015 dans le but de créer une nouvelle zone à vocation industrielle (Parc agroalimentaire) et d'établir les normes y étant associées, ainsi que d'agrandir la zone I-235
- 2- Consultation publique portant sur le projet de règlement R854-2023 ayant pour objet de modifier le Règlement de zonage R630-2015 dans le but d'agrandir la zone H-248 (secteur de l'Ermitage) et de modifier certaines dispositions applicables à la zone C-115 (rue Alfred-Morin)
- 3- Adoption du second projet de règlement R854-2023
- 4- Avis de motion d'un règlement qui portera le numéro R855-2023 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro R630-2015 dans le but d'autoriser l'usage de service de câblodistribution dans la zone H-124 (rue Ambroise-Fafard) et d'en régir le nombre et la superficie de planchers
- 5- Adoption du premier projet de règlement R855-2023
- 6- Avis de motion d'un règlement qui portera le numéro R856-2023 ayant pour objet de modifier le Règlement de plan d'urbanisme durable R629-2015 dans le but d'agrandir une aire d'affectation « résidentielle » et de rendre compatibles certains services d'affaires dans l'aire d'affectation « institutionnelle et services publics »
- 7- Adoption du projet de règlement R856-2023
- 8- Avis de motion d'un règlement qui portera le numéro R857-2023 ayant pour objet de modifier les règlements de zonage et de PIIA afin de créer une nouvelle zone résidentielle et qu'elle soit assujettie au PIIA, et afin de modifier certaines dispositions du règlement de zonage.
- 9- Adoption du premier projet de règlement R857-2023.
- 10- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement qui portera le numéro R858-2023 visant à procéder à la fermeture et à la déverbalisation comme chemin public d'une partie du lot 4 394 044 du Cadastre du Québec (situé à proximité du 41 à 43, rue Ambroise-Fafard -P.N. Gariépy) et abrogeant le règlement R848-2023
- 11- Avis de motion et dépôt d'un règlement qui portera le numéro R860-2023 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas un montant de 2 400 000\$ remboursable sur une période de 25 ans visant des travaux urgents de réparation (secteur St-Placide) suite aux pluies et inondations du 1^{er} mai dernier, le tout y incluant les frais contingents et imprévus, les honoraires ainsi que les taxes nettes.
- 12- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement qui portera le numéro R859-2023 visant à ajouter la programmation 2023-2024 au règlement cadre (R782-2021) du Programme Rénovation Québec.

E- RÉOLUTIONS

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

- 1- Service de Main- D'œuvre l'Appui - demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes
- 2- Espace Bleu -Quittance totale et finale
- 3- Inondations du 1^{er} mai 2023- cession de terrains
 - a) 15-17, rue Morin
 - b) 10, rue des Cèdres
 - c) 13, rue des Cèdres
 - d) 15, rue des Cèdres.
 - e) 36, St-Joseph
- 4- Projet de mise aux normes de l'Aréna-autorisation de signature de l'avenant numéro 1

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5- Travaux d'agrandissement de la caserne -avenant no 6

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 6- TECQ 2019-2023- reddition finale
- 7- Garderie- réaménagement de l'intersection
- 8- Projet St-Placide-Sud (programme PAVL-rétablissement) mandat ARPO
- 9- Autorisation de paiement-pavage rue Forget.
- 10- Libération de la retenue-déneigement 2023
- 11- Chemin de la Pointe- travaux de réfection et de drainage pluvial-PPACE (voirie locale)
- 12- Mandat à CHG-modification
- 13- Décret des travaux -murs Ménard et St-Joseph-mandat à Gradian
- 14- Approbation des soumissions suivantes :
 - a) Fourniture de machinerie et main-d'œuvre
 - b) Fourniture et transport de pierres dynamitées.
 - c)
- 15- Bassins d'épuration-nettoyage des boues-adjudication de la soumission
- 16- Inondations du 1^{er} mai-autorisation de certaines dépenses.
- 17- Libération de la retenue-talus (Côte de Pérou) et glissières de sécurité (rang St-Laurent)

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 18- Autorisation de paiement – 157, rue Saint-Joseph
- 19- Résolution confiant l'application du règlement de contrôle intérimaire No 196-23 de la MRC de Charlevoix aux officiers municipaux responsables de l'application de la réglementation d'urbanisme
- 20- Demande à la CPTAQ -La Ferme Pérou inc.-autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture

LOISIRS, PARCS ET CULTURE

- 21- Remplacement des batteries de la surfaceuse (Zambonie)- Aréna
- 22- Campagne de financement de l'aréna-utilisation d'une partie du fonds amassé

F- AFFAIRES NOUVELLES – DÉLÉGATIONS – DEMANDES DIVERSES

G- CORRESPONDANCE

H- LECTURE DES COMPTES DE 25 000 \$ ET PLUS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS DE JUILLET 2023

I- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

J- QUESTIONS DU PUBLIC

K- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL, CE 21^{ème} JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'ANNÉE 2023.


Emilien Bouchard
Greffier